

Mars 2021

Les Cerqueux

Journal municipal — Commune des Cerqueux



Dans ce numéro

Tout sur la gestion des déchets

Édita

Mesdames, Messieurs, chers amis

Tout d'abord, j'espère vivement que vous allez tous bien ainsi que tous vos proches.



Le gouvernement vient d'accélérer la campagne de vaccination contre la COVID-19 et je suis persuadé que les effets bénéfiques vont bientôt se faire ressentir afin que nous retrouvions tous ensemble une vie sociale plus normale.

A compter du 1^{er} avril nous allons avoir le plaisir de retrouver Amélie à la direction de la petite enfance et nous lui souhaitons un très bon retour après ces deux années de disponibilité. Je tiens à remercier tout particulièrement, Béatrice qui a assuré l'intérim avec son dynamisme et surtout sa bonne humeur.

Vous allez pouvoir constater dans les prochaines semaines, l'agrandissement de notre colombarium avec deux modules Caphorn, un banc et une table de recueillement. Les travaux de réfection à l'extérieur de l'église sont quant à eux terminés.

Pour autant, comme je vous l'avais indiqué, nous avons commencé à travailler sur les nouveaux projets prévus dans ce mandat. Nous avons constitué une commission de travail pour la rénovation de notre salle de sport. Après une consultation de toutes nos associations, nous allons pouvoir définir les priorités pour élaborer un budget raisonnable.

Lors de la réunion du conseil municipal de février, nous avons décidé d'investir dans la refonte de notre site internet qui de toute manière devait disparaître cette année faute de maintenance. Également, dans l'implantation d'un panneau d'information lumineux au centre bourg. Tout cela dans le but d'une meilleure communication auprès de la population via les nouvelles technologies.

Le déploiement de la fibre sur notre territoire est bien avancé, et certains foyers sont déjà équipés et ont apprécié la vitesse de connexion sur le réseau. Cependant, si vous avez des difficultés de raccordement, c'est à votre fournisseur d'accès internet (FAI) de trouver une solution.

Je vous invite à parcourir la nouvelle formule de notre journal communal qui a été initiée par la commission information en collaboration avec Laurence.

Pour terminer, vous allez découvrir un projet de logo pour notre commune. Je vous remercie par avance pour votre participation au choix de ce nouvel outil de communication.

Je vous souhaite un bon printemps avec plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous.

Joël Poupard
Maire

Élections

L'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux aura lieu les

Dimanche 13 juin 2021 et

Dimanche 20 juin 2021



Sommaire

Édito.....	2
État Civil.....	2
La vie municipale.....	3
Développement des compteurs communicants.....	4
Bibliothèque.....	4
Service National Universel.....	5
Recensement citoyen.....	5
Course Cholet Pays de la Loire.....	5
Gestion des déchets.....	6
Familles Rurales.....	10
Somloiryzernay foot.....	10
Club de la retraite heureuse.....	11
Enquête sur le logo.....	12

État-Civil

Naissances

Soline Cousseau	13/12/2020
Timéo Gonnord	19/12/2020

Décès

Odile Girard	92 ans	18/12/2020
Henri Simonneau	83 ans	24/12/2020
Francine Dejour	94 ans	21/01/2021
Michel Botton	73 ans	13/02/2021
Joseph Braud	90 ans	19/02/2021



Bulletin municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 450 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas Defrance, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr .

La vie municipale

Finances

Le vote du budget est reporté à la réunion du mois d'avril. Nous vous le présenterons dans le bulletin municipal du mois de juin.

Compte tenu de la crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif des locations de salles pour 2021.

La plupart des tarifs sont également inchangés : concessions du cimetière, droit de place. Cependant, suite à l'installation du nouveau columbarium, le tarif des grandes cases passe à 650 € pour 30 ans et 400 € Pour 15 ans. Le tarif des petites cases est inchangé.

Les subventions aux associations sont également gelées.

Communication

A compter de cette année, une nouvelle formule est adoptée. Il y aura un journal municipal chaque trimestre à la place du Cerqueux-Infos et du bulletin annuel. Le bulletin sera déposé dans votre boîte aux lettres à chaque fin de trimestre. Si toutefois vous ne le trouviez pas, n'hésitez pas à le demander au secrétariat de mairie.

Le conseil municipal a décidé d'investir dans un nouveau site Internet. C'est à la société A3web basée à La Séguinière que nous avons confié cette mission.

Prochainement, un panneau lumineux d'information sera installé près de la mairie. Il permettra de vous communiquer les informations municipales ainsi que celles des associations.



Presse locale

Malgré nos différentes démarches auprès de la Rédaction du journal Ouest France, nous sommes toujours à la recherche d'un correspondant local. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de mairie.

Affaires sociales

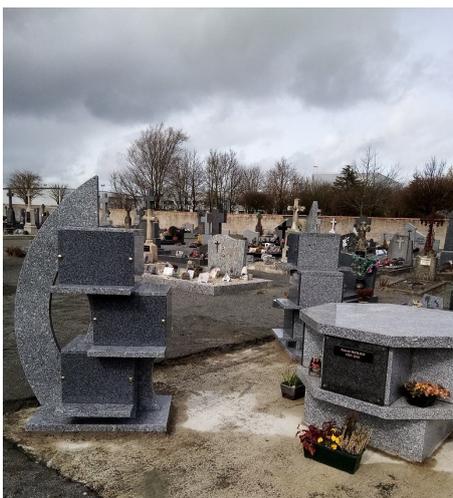
La commission a validé le projet éducatif du service enfance. Ce document présente les services d'accueil périscolaire et de loisirs ainsi que le service cantine. Il a été transmis à la CAF qui finance les services et mis à disposition de l'équipe d'animation pour servir de base à l'élaboration du projet pédagogique.

Un projet destiné aux jeunes de 11 à 14 ans domiciliés dans les communes des Cerqueux, Somloire, Yzernay, La Plaine, Coron et Maulévrier est à l'étude. Il s'agit d'un projet qui vise à mutualiser les services existants pour répondre aux besoins des jeunes.

Développement du cadre de vie

Les travaux d'aménagement du columbarium viennent d'être réalisés par l'entreprise Granimont.

Deux nouveaux blocs de 6 cases chacun ont été posés ainsi qu'une table de recueillement et un banc. Par ailleurs, un nouveau caveau d'attente a été réalisé au fond du cimetière. Il remplace le caveau existant qui n'était pas étanche. Coût de l'opération : 13 922.65 € HT.



Dates d'ouverture de l'accueil de loisirs de l'été 2021

⇒ Du mercredi 7 juillet au vendredi 31 juillet inclus

⇒ Du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre 2021

Développement du cadre de vie (suite)

Suite aux travaux d'aménagement sécuritaire, différents marquages, qui n'avaient pas été faits dans de bonnes conditions devront être refaits dès que les conditions météorologiques le permettront. Des travaux supplémentaires sont à l'étude. En revanche, le conseil municipal a décidé de ne pas retirer le potelet situé au niveau du n° 9 de la rue Amand Michaud car il a un but sécuritaire. Les personnes à mobilité réduite doivent emprunter le trottoir PMR situé en face.

Au plan d'eau du Cormier, un complément d'enrochement sera réalisé par l'entreprise Gauffreteau pour un montant de 830.70 € HT.

En ce qui concerne les bâtiments, les travaux de mise aux normes électrique de la supérette et de la mairie ont été réalisés. Une vitrine réfrigérée de la supérette a également été remplacée pour un montant de 4 524 € HT

Un groupe de travail a été créé pour suivre le projet de rénovation de la salle de sport. Un courrier et un questionnaire ont été adressés aux associations utilisatrices pour leur permettre d'exprimer leurs souhaits.

Une étude va être menée pour voir si le local des associations peut être embelli.



Aménagement de l'aire de jeux devant la salle du Cormier. Belle réalisation de Teddy et Pascal.

Développement des compteurs communicants



Depuis Avril 2021, GRDF déploie, aux Cerqueux, le nouveau compteur communicant gaz auprès des foyers raccordés au réseau de distribution publique de gaz naturel.

Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance.

Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site www.grdf.fr. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

L'un des objectifs visés par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer, par la suite, à une meilleure efficacité énergétique.

Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement (11 millions de clients devraient être équipés d'ici 2022) et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel.

Les occupants des habitations concernées seront prévenus par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose, en l'occurrence OK SERVICE, et les modalités pratiques.

Pour toute question relative au déploiement du compteur communicant gaz, un seul numéro :

09 70 73 65 98

Du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Plus d'infos sur : www.grdf.fr/contact-particuliers



Bibliothèque

En raison du contexte sanitaire, beaucoup de lieux culturels ont dû fermer leurs portes... Mais de nombreuses bibliothèques sont ouvertes. Ces lieux d'accès à la culture, pour tous, adultes et enfants, sont gratuits. **Alors n'hésitez pas : venez profiter en famille des nombreux documents de la bibliothèque des Cerqueux !**

Depuis le 9 mars, la bibliothèque est ouverte :

- ◆ le mardi de 16h à 17h45
- ◆ le mercredi de 10h à 12h
- ◆ le samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez désormais emprunter **4 livres par carte lecteur** pour 3 semaines.



Quelques nouveautés

À venir : **2 escapes games** pour les jeunes aux vacances d'avril !



La bibliothèque a besoin de bénévoles !

Mais pour quoi faire ?

- Accueillir les lecteurs
- Acheter, couvrir, ranger les livres
- Participer aux animations

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail : bib_cerqueux@choletagglomeration.fr

Le service National Universel

Le Service National Universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Les objectifs

- ⇒ **Faire vivre** les valeurs républicaines
- ⇒ **Renforcer** la cohésion nationale
- ⇒ **Développer** une culture de l'engagement
- ⇒ **Accompagner** l'insertion sociale et professionnelle.

Les étapes clés

1—Le séjour de cohésion

Se déroule durant 2 semaines dans un autre département du 21 juin au 2 juillet 2021.

2—La mission d'intérêt général

Une fois le séjour réalisé, chaque jeune effectue, près de chez lui, une mission d'intérêt général de 84 heures réparties au cours de l'année. Chaque département propose plusieurs missions que les jeunes peuvent découvrir et auxquelles ils peuvent candidater.

3—L'engagement volontaire

A l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer au renforcement d'une société fraternelle et solidaire en rejoignant les formes d'engagement existantes, comme le Service Civique ou les réserves (par exemple réserve civique).

Cet engagement s'adresse aux jeunes de 16 ans à 25 ans. Il dure de 3 mois à 1 an.

Vos questions sur le séjour cohésion

Comment se passent les journées ?

La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Des activités pratiques et des mises en situation sont organisées autour de temps collectifs, comme la formation aux premiers secours, la participation à des actions solidaires, différents modules sur site et à l'extérieur.

Les filles et les garçons sont-ils séparés ?

Les centres d'accueil sont mixtes mais pas les dortoirs. Pendant la journée les volontaires sont regroupés dans une maisonnée de 10 jeunes encadrés par un tuteur.

Une tenue est-elle obligatoire ?

Oui, la tenue est remise lors de votre arrivée au centre.

Informations et inscription

snu.gouv.fr



LE SNU NE SE RACONTE PAS, IL SE VIT !

Le recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit **se faire recenser** auprès de sa mairie. Cette formalité **est obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Cela permet également :

- ⇒ D'obtenir une attestation de recensement. ...
- ⇒ D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). ...
- ⇒ D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez également vous faire recenser en ligne en vous connectant sur le site <https://service-public.fr>

Course Cholet Pays de la Loire

Cette année encore, la course cycliste Cholet Pays-de-La-Loire passera sur le territoire de la commune des Cerqueux le **dimanche 28 mars 2021**.

Les coureurs traverseront le centre-bourg. C'est pourquoi, entre 14h00 et 15h00, les routes suivantes seront inaccessibles.

- ⇒ Route départementale 148 entre Yzernay et Les Cerqueux
- ⇒ Rue Amand Michaud
- ⇒ Rue du Sacré Cœur
- ⇒ Route départementale 167 entre Les Cerqueux et Somloire.

L'accès au centre bourg ne sera pas possible en voiture pendant le passage de la course



La gestion des déchets

L'Agglomération du Choletais est en charge de la collecte et du traitement des déchets du territoire.

Le service de gestion des déchets et financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée en fonction de la valeur locative du foncier bâti.

La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois tous les 15 jours. En raison des 53 semaines de l'année 2020, la collecte des ordures ménagères passe en semaine paire à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les dates qui figurent sur le calendrier qui vous a été distribué avec le bulletin municipal sont erronées. Vous devez tenir compte du calendrier ci-contre.

« Je respecte mes voisins, je sors les bacs juste avant la collecte, je les rentre aussitôt après. »

Modalités de collecte pour les jours fériés (en semaine)

L'organisation des tournées est retardée de 24 heures, en décalant le ramassage d'une journée et ceci jusqu'au samedi. Se référer au calendrier de collecte.

Les interdits

Conformément aux articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal, sont interdits :

- Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritrus de quelque nature que ce soit sur la voie publique ou en tout autre lieu, en dehors des conteneurs de collecte réservés à cet effet
- Tout dépôt de déchets en vrac sur la voie publique ou en tout autre lieu
- Tout dépôt sauvage de déblais et décombres de toute nature.

Les sanctions

Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, est passible d'une amende de 75 €.

Calendrier de collecte des déchets 2021

ZONE 23

DEC. 2020	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 9 50	V 1 Jour de l'an	L 1	L 1	J 1	S 1 Fête du travail	M 1 22
	S 2	M 2 5	M 2 9	V 2	D 2	M 2
	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3
	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4 18	V 4
	M 5 1	V 5	V 5	L 5 Pâques	M 5	S 5
	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6
	J 7	D 7	D 7	M 7 14	V 7	L 7
	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8 Victoire 1945	M 8 23
	S 9	M 9 6	M 9 10	V 9	D 9	M 9
	D 10	M 10 2	M 10	S 10	L 10	J 10
	L 11	J 11	J 11	D 11	M 11 19	V 11
	M 12	S 12	S 12	L 12	M 12	S 12
	D 13	M 13	S 13	M 13 15	J 13 Ascension	D 13
	L 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14
	M 15 51	V 15	L 15	J 15	S 15	M 15 24
	M 16	D 16	M 16 7	V 16	D 16	M 16
	J 17	M 17	M 17	S 17	L 17 20	J 17
	V 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18
	S 19	M 19 3	V 19	L 19	M 19	S 19
	D 20	M 20	S 20	M 20 16	J 20	D 20
	L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21
	M 22 52	V 22	L 22 8	J 22	S 22	M 22 25
	M 23	S 23	M 23 12	V 23	D 23	M 23
	J 24	D 24	M 24	S 24	L 24 Pentecôte	J 24
	V 25 Noël	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25
	S 26	M 26 4	V 26	L 26	M 26 21	S 26
	D 27	M 27	S 27	M 27 17	J 27	D 27
	L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28
	M 29	V 29	L 29	J 29	S 29	M 29
	M 30 53	S 30	M 30 13	V 30	D 30	M 30
	J 31	D 31	M 31	L 31	L 31	

Attention, en raison des 53 semaines de 2020, les collectes en semaines paires passent en semaines impaires et vice versa.

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Jeudi des semaines paires.
- Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Jeudi des semaines paires.
- Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte.

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

La collecte du verre

La collecte des verres est réalisée par apport volontaire vers les conteneurs spécifiques qui sont mis à votre disposition :

- ⇒ Près de l'écopoint (route de St Aubin)
- ⇒ Près du Cimetière (Place du 11 novembre)
- ⇒ Près de la salle des fêtes (rue du Cormier)



La collecte du textile



Tous les textiles, linges de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Cependant, ils doivent être propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.

- ⇒ Utiliser des sacs propres et secs, de 30L maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs). Veiller à toujours bien fermer ces sacs (ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- ⇒ Lier les chaussures par paires et si possible, les séparer, ainsi que la maroquinerie, du textile.

Le conteneur à textile est situé près du cimetière (Place du 11 novembre).

Attention en cette période de pandémie, **les mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage même en tissu, ne doivent pas être déposés dans les colonnes à textile.** Ces derniers doivent être mis dans un sac soigneusement fermé parmi les ordures ménagères classiques.

Les bacs de collecte

L'Agglomération du choletais est propriétaire des bacs et en assure les réparations ainsi que les dotations.

Pour des soucis de bac, contacter le 0800.97.49.49 (n° vert gratuit depuis un fixe).

Néanmoins, les usagers ont les obligations suivantes:

- ⇒ Assurer le nettoyage et l'entretien des bacs,
- ⇒ Rentrer les bacs le jour même et le plus tôt possible après le passage de la benne. Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique entre deux jours de collecte.
- ⇒ Contacter le 0800.97.49.49 (n° vert gratuit depuis un fixe) en cas de vol ou de perte des bacs.

Le compostage c'est facile



Se compostent avec précaution

Pourquoi composter ses déchets ?

Pour réduire le volume des déchets. En effet, les déchets fermentés représentent 30 % de notre poubelle.

Une fois compostés, les déchets organiques sont transformés et valorisés alors que s'ils restent dans la poubelle d'ordures ménagères, ils produisent des gaz à effet de serre lors de leur élimination.

Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine

- Les coquilles d'œufs.
- Fruits et légumes crus ou cuits.
- Marc de café avec filtres.
- Sachets de thé ou infusion (hors nylon)
- Pains rassis
- Croutes de fromages
- Restes de repas (pâtes, riz, etc.)
- Papier essuie-tout
- Cartons imprimés.

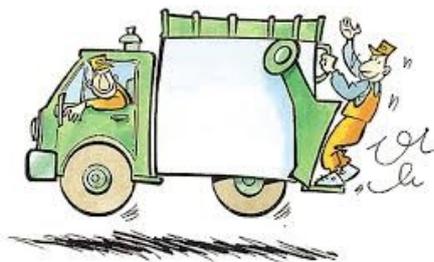
Les déchets de jardin

- Feuilles mortes.
- Gazon en fines couches préalablement séché.
- Tailles de haies broyées ou coupées en petits morceaux.
- Fleurs fanées.
- Fanés de légumes.

Comment dois-je positionner mon bac pour la collecte ?

Aux Cerqueux, la collecte est robotisée. C'est pourquoi vos poubelles doivent être positionnées aux endroits prévus à cet effet (en respectant autant que possible le marquage au sol) en bordure de chaussée, bien parallèles à la route.

Elles doivent être regroupées par couleur : les bacs doivent être espacés d'une quinzaine de centimètres. La poignée doit être tournée du côté rue. Le bac doit être éloigné de tout obstacle, le couvercle doit être bien fermé, aucun objet sur le bac ou mis à côté.



Faire aux questions

Ma poubelle est trop petite ou trop grande, est-ce que je peux la changer ?

Oui, l'échange de bac est possible. Il est gratuit, il suffit de contacter le service de Gestion des déchets au n° vert suivant : 0800.97.4949 (appel gratuit depuis un fixe).

Les emballages doivent-ils être lavés avant d'être jetés dans le bac jaune ?

Non, les emballages doivent simplement être bien vidés. Les laver revient à gaspiller de l'eau qui devra ensuite être traitée en usine d'épuration.

Peut-on laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique ?

Oui, en les vissant bien.

Où dois-je déposer mes grands cartons et grands polystyrènes ?

Les gros cartons et gros polystyrènes sont à déposer en déchèterie et non pas dans le bac emballages ménagers (de part leur volume, les cartons et polystyrènes bloquent la machine qui les achemine dans la salle de tri).

Pourquoi ne doit-on pas empiler les emballages les uns dans les autres ?

Quand ils sont collectés par le camion benne, les déchets sont compressés pour gagner de la place et deviennent ensuite inséparables. Si deux matières sont imbriquées l'une dans l'autre, les agents chargés du tri ne pourront pas les séparer et ces emballages ne pourront pas être recyclés.

Mon bac n'a pas été collecté.

Le bac est mal placé.

Si le bac jaune n'est pas collecté, c'est qu'il y a trop d'erreurs de tri. Vous devez retrier votre bac en enlevant les déchets qui n'ont pas à y être.

Les 3 règles d'or du compostage

Pour réussir son compost, il convient de favoriser la présence des différents êtres vivants participant à la décomposition de la matière organique. Pour cela, trois règles d'or sont à respecter : la nourriture, l'humidité et l'aération.

L'Agglomération du Choletais propose des bons de réduction de 20 € pour l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Télécharger la demande de réduction sur le site Cholet.fr

L'écopoint

L'écopoint des Cerqueux est ouvert le :

Lundi de 11H00 à 12h00
Samedi de 10h30 à 13h00

Seuls les déchets végétaux (pelouse, branchage) ; bois (bois traités, palettes), les grands cartons, les gravats, le tout venant, le verre et les films plastiques, les piles ; les huiles alimentaires et huiles de vidanges sont acceptés.

Pour la ferraille, les DEEE, les peintures et solvants, vous pouvez vous rendre à Somloire-La Plaine le 4^e samedi de chaque mois de 8h30 à 12h00 ou à Maulévrier le 2^e samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Vous pouvez également vous rendre dans les déchèteries du Cormier et de La Blanchardière à Cholet qui sont ouvertes du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h00

Les déchets refusés

- déchets industriels,
- déblais ou gravats artisanaux ou commerciaux, ou non issus du bricolage familial,
- éléments entiers de voitures ou de camions,
- cadavres d'animaux,
- produits explosifs (bouteilles de gaz) ou radioactifs,
- produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables des professionnels,
- extincteurs (à rapporter au point de vente),
- déchets hospitaliers,
- médicaments (à rapporter en pharmacie),
- pneus,
- ordures ménagères,

Cette liste n'est pas limitative. Le responsable de site est habilité à refuser des déchets qui de par leur nature, leur forme ou leur dimension, présenteraient un danger pour l'exploitation.

Apport réglementé de l'amiante

Ce service gratuit est **disponible sur la déchèterie du Cormier**. Il s'adresse exclusivement aux particuliers du territoire de l'Agglomération du Choletais et ne doit concerner que des déchets issus d'une construction du territoire de l'Agglomération du Choletais.

Dans un souci de proximité et pour répondre à l'attente des habitants, un nouveau service de collecte des déchets de fibrociment et autres déchets d'amiante sur la déchèterie de Vihiers. Ce service ouvert à tous les habitants de l'Agglomération du Choletais, à l'exception des professionnels, est ouvert les 2^e vendredis du 3^e mois de chaque trimestre de 9h30 à 11h30, soit aux dates suivantes : vendredi 11 juin 2021, vendredi 10 septembre 2021 et vendredi 10 décembre 2021.

Préalablement au dépôt, il est obligatoire de s'inscrire auprès du service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais, 46, avenue Gambetta à Cholet n° vert gratuit 0800.97.49.49 avec un justificatif de domicile.

Les professionnels

La mise à disposition des bacs et la collecte des déchets non ménagers assimilés aux ordures ménagères résiduelles s'effectuent de la même manière que pour les particuliers.

Cependant, les professionnels sont assujettis à une redevance spéciale déchets, (si tel est votre cas, renseignez-vous au N° vert gratuit 0800.97.49.49)

Les déchets des professionnels acceptés sur les déchèteries sont exclusivement : tout-venant, déchets verts, pelouses, métaux, bois, plastiques durs, films plastiques, cartons des professionnels (artisans et commerçants). Ces déchets sont acceptés moyennant une redevance appliquée au m³, en fonction du type de déchets déposés. Les tarifs sont indiqués sur les lieux de dépôts ou en contactant le n°vert gratuit : 0 800 97 49 49 du service Gestion des Déchets.

INFORMATION IMPORTANTE

Une carte est obligatoire pour accéder aux déchèteries de Cholet.

Vous pouvez en faire une demande

1. Par Internet sur www.cholet.fr chaîne thématique Environnement (www.cholet.fr/emairie/decheterie_carte.php)
2. Formulaire papier à demander en mairie ou au service Gestion des déchets au n° vert gratuit 0800.97.49.49.

Réduction des déchets

Pour éviter de produire un déchet

- je limite ma consommation de papier
- j'entretiens, je répare ou je fais réparer, je réutilise
- je soulage ma boîte aux lettres de la publicité en affichant "STOP PUB"
- j'achète que ce dont j'ai besoin, pas d'achat inutile, superflus, etc.
- je loue, j'emprunte de l'outillage, du matériel, des vêtements,....
- j'utilise de la vaisselle réutilisable – finit les nappes et serviettes en papier, les assiettes en carton, les timbales en plastique
- j'achète les éco-recharges
- j'utilise les piles rechargeables,
- j'offre des cadeaux dématérialisés,
- j'imprime en recto/verso, je réutilise les feuilles usagées d'un seul côté en papier de brouillon...



Nouveau : un service de broyage des végétaux offert aux habitants de l'Agglomération

Le service de gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais propose des permanences pour permettre aux habitants du territoire de broyer leurs végétaux.

Dès l'arrivée du printemps, avant l'ouverture des bourgeons, la taille des arbres s'impose parfois dans les jardins, provoquant un amas de branchages coupés. Afin de répondre à une demande récurrente des habitants, désireux de les valoriser, un nouveau service gratuit de broyage des végétaux est mis en place. Il sera accessible à tous les particuliers du territoire.

Une opération aura lieu dans chacune des communes de l'AdC à raison d'une demi-journée par commune rurale. Elle sera renouvelée chaque année au printemps et à l'automne.

Le déroulement

Pour profiter de ce service de broyage, les usagers s'inscrivent sur Internet ou par téléphone, au plus tard le mercredi pour réserver un créneau le vendredi suivant ou le jeudi pour une prestation le samedi suivant.

Vous n'êtes pas obligé de vous inscrire dans la commune où vous êtes domicilié. Vous pouvez aller dans n'importe quelle commune.

Sur place, le jour J, un agent du service environnement donnera des conseils sur l'utilisation du broyat et la valorisation des végétaux, tandis que les salariés en insertion des associations l'Éclaircie et Le Fil d'Ariane effectueront le broyage.

Vous repartirez avec le broyat pour votre utilisation personnelle, mais aussi, avec tout ce qui n'aura pas pu être broyé. C'est pourquoi il faut respecter quelques règles simples.

Un service tout bénéfique

Le broyage est une solution pour éviter de brûler les déchets verts (pratique interdite) et le broyat présente des intérêts reconnus. Ressource naturelle, il permet de jardiner de manière écologique : il s'utilise en paillage dans les espaces verts et le potager, il protège et nourrit le sol, il réduit le désherbage, l'arrosage et l'exposition au gel et il évite l'achat d'engrais et de paillis du commerce. Le broyat est également utile dans le composteur, en tant que matière sèche. Mélangé à de la matière organique (les déchets de cuisine), il permet d'obtenir un bon compost pour l'utiliser en terreau naturel. En jouant son rôle de structurant, il supprime toute odeur et invasion de moucheron dans le composteur et limite les opérations de retournement.

Quels végétaux apporter ?

Vous pouvez amener les résidus de taille et d'élagage de haies, arbres et arbuste. Par contre, les bio-déchets, tontes d'herbe, feuilles, plantes grasses et souches sont interdits.

Il ne faut pas prédécouper les végétaux. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 13 cm. Les branchages ne doivent pas être mélangés à de la terre ou des cailloux, sous peine d'endommager le broyeur. Enfin, les végétaux doivent être bien présentés, en fagot si possible pour faciliter leur manipulation et ainsi garantir la rapidité d'intervention.

L'idéal est de tailler le plus tard possible avant la prestation, au maximum une semaine avant pour éviter que les branchages ne soient trop secs.

Dates et lieux des prestations de broyage

La première prestation aux Cerqueux est prévue le vendredi 26 mars de 14h00 à 17h00. Elle sera donc passée à l'heure où nous distribuerons ce bulletin.

Retrouvez le calendrier avec les dates et lieux des prestations sur <https://www.cholet.fr/>



Familles Rurales

Fin octobre 2020, la crise sanitaire nous a contraints à stopper nos activités qui venaient d'être relancées.

Au moment où nous rédigeons cet article nous n'avons aucune idée de la date à laquelle nous pourrions les reprendre.

De même nous avons été dans l'impossibilité d'organiser notre assemblée générale. Dès que nous le pourrions, nous provoquerons une réunion du bureau afin de prendre les décisions qui s'imposent pour le remboursement de nos adhérentes qui n'ont pas pu profiter de nos activités.

Somloir Yzernay football

Un seul mot pour la saison 2020/2021 : l'adaptabilité

Malgré le contexte difficile causé par la crise sanitaire, la pratique du football au sein de Somloir Yzernay Cerqueux Plaine Foot continue. Les compétitions sont suspendues depuis la mise en place du second confinement. Aucune reprise des compétitions officielles n'est envisagée pour le moment à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Le déconfinement progressif entrepris fin novembre/début décembre a permis la reprise du football pour toutes et tous. Le bureau a donc décidé de remplacer les matchs par des entraînements afin que les licenciées et licenciés aient le même nombre d'heures de pratique de football qu'en période normale. De nombreux stages ont également eu lieu pendant les vacances de Noël afin de compenser l'absence de pratique sportive sur les mois d'octobre et novembre.

Le bureau reste actif et travaille afin de s'adapter aux dispositions gouvernementales pour enrayer la pandémie. C'est la raison pour laquelle les horaires sont de nouveau aménagés (en période de couvre-feu) afin que chaque joueuse et joueur puisse pratiquer notre passion commune.



Pour rappel ces deux activités sont :

Les loisirs créatifs qui ont lieu deux mardis par mois de 15h30 à 18h00 en principe au local « Familles Rurales » situé près de la bibliothèque. Néanmoins, depuis septembre, afin de respecter les consignes sanitaires liées au Coronavirus, les « bricoleuses » se réunissent à la Salle St Jacques où elles ont plus de place et prennent moins de risques.

Les personnes y viennent pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux sous l'œil attentif et les conseils avisés de Brigitte Le Dilly.

Renseignements et inscriptions

Martine Vergnault—Tél. 06.65.69.29.24

Notre activité sportive qui est encadrée par Ophélie Auzureau. Elle propose des séances dynamiques et variées avec :

- ⇒ Renforcement musculaire
- ⇒ Gym douce (pilate, yoga, tai-chi)
- ⇒ Cardio danse, L.I.A. (Low Impact Aérobie)
- ⇒ Cardio training

Les séances ont lieu tous les mercredis (sauf pendant les vacances de Noël) de 19h30 à 20h30 à la salle de sport ou à la salle du Cormier (l'hiver).

Renseignements et inscriptions

Laurence Vivion—Tél. 02.41.55.97.11

Aurélien Sigonneau— Tél. 06.11.10.66.12



Mathéo Scudellaro, notre apprenti pour la saison 2020/2021, a multiplié les projets éducatifs (arbitrage, environnement, etc.) dans le cadre de son apprentissage pour l'obtention du Brevet de Moniteur de Football.

Afin d'inciter les filles et les garçons à pratiquer du football, Mathéo organisera des journées Portes Ouvertes afin que chaque enfant puisse essayer. Les dates ne sont pas définies pour le moment à cause du contexte sanitaire.

Le bureau anticipe dorénavant la saison prochaine et les commissions sont déjà à l'œuvre. Nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir au sein de notre structure.

Nous souhaitons promouvoir la pratique du football pour toutes et tous, c'est la raison pour laquelle toute personne souhaitant découvrir ou pratiquer depuis de nombreuses années est la bienvenue.



Club de la retraite heureuse

Sans aucune activité dans une association pendant toute une année, on peut dire c'est une année « blanche ».

Pour le club, 2020, baptisé, très justement « l'an foiré » par certains, c'était plutôt l'année noire de plus en plus noire.

Peut-être, et heureusement, dans certaines familles quelques évènements plus heureux sont venus égayer les mauvais jours qui passaient. Mais pour l'ensemble, aucun rassemblement possible. Rien de rien ...

A peine, si l'on s'est entrevu en comité restreint, pour le départ de six de nos membres : Henri Fuseau, Henri Guicheteau, Cécile Girard, Odile Girard, Henri Simonneau (merci au groupe de l'UNC d'avoir été là pour lui) et Joseph Braud.

Soleine

L'Association Soleine, association loi 1901, créée en 1995, a ouvert la Résidence Soleine en 1996 avec 19 appartements, a agrandi en 1996, de 5 appartements et d'une salle d'animation.

En 2015, elle a ouvert les Camélias : 9 logements locatifs individuels, jouxtant Soleine, et où suivant leurs souhaits, les locataires peuvent rester complètement indépendants, ou bénéficier de services à la « carte », venir participer à la vie et aux sorties de Soleine. La Résidence Soleine offre différents services : aide à la vie quotidienne, restauration collective, présence de personnel 24h /24, 7 jours sur 7.

Différentes animations sont proposées également : gym douce, atelier mémoire, loto, jeux de société, cuisine, soins de mains, bricolage, couture...

Après plusieurs départs en quelques semaines, notre Résidence va de nou

Nous pensons bien à eux et à leurs familles. Six, c'est beaucoup pour une année.

Bien sûr toutes les prévisions prises en assemblée générale en 2020 sont tombées à l'eau, et 2021 débute bien mal. Bien sûr, nous n'avons pas fait d'assemblée générale. Pour cette année, la cotisation gratuite. Nous espérons, reprendre nos activités au cours des mois à venir mais il nous faudra sûrement le concours appuyé de chaque membre pour se réorganiser, que ce soit pour les jeux ; les chants ; les sorties.

Nous relançons un appel aux plus jeunes, retraités où pas. Si vous avez un peu de temps libre venez grossir les rangs, venez avec des idées neuves, et en-

veau être complète avec 24 résidents (18 femmes et 6 hommes)

La survenue du COVID, a perturbé complètement le fonctionnement de la résidence. Les résidents ont été isolés, séparés des leurs pendant de longues semaines. Toutes les sorties ont été suspendues. Aujourd'hui encore nous n'avons pas pu reprendre complètement une activité normale. Nous espérons pouvoir retrouver les échanges avec les enfants de l'école, de la halte-garderie et du relais des assistantes maternelles le plus tôt possible.

Nous remercions les personnes et les enfants qui nous ont soutenus durant le confinement en nous apportant gâteaux, chocolats, dessins...

Les 1^{er} et 25 février, les résidents de Soleine et des Camélias ont pu bénéficier de la vaccination contre la COVID. Il est encore un peu tôt pour en voir le bénéfice et pour pouvoir retrouver une vie « normale »

Nous allons pouvoir envisager maintenant de reprendre la venue des béné-



semble, tentons de revivre quelques moments de convivialités retrouvées.

Terminons sur une note plus positive: Merci à Monsieur le Maire et à la municipalité, pour le colis de fin d'année. C'est une attention qui a fait bien plaisir à tous. MERCI, Merci beaucoup..

Comité de jumelage

Le comité attend les décisions gouvernementales pour envisager l'organisation de fêtes.



évoles le dimanche après-midi. Si vous êtes intéressés, pour venir passer un peu de temps avec nos aînés le dimanche après-midi, vous pouvez nous contacter au **02 41 55 45 87**.

Merci à Gérard AUGEREAU pour les 26 ans passés en tant que membre de l'association.

Début février, Nicole a pris sa retraite après 21 ans passés à la Résidence. C'est notre première retraitée. Elle a été remplacée par Cathy BOUTIN. Depuis octobre dernier nous avons également accueilli Emma GYBELS. Nous continuons à bénéficier de l'aide précieuse d'étudiantes qui viennent régulièrement assurer des week-ends et faire des remplacements pendant les congés.

Aujourd'hui, notre équipe est composée d'une directrice, de 9 employées, et de 4 personnes en contrat week-end.

Plusieurs projets devraient aboutir dans les mois à venir : la rénovation des parties communes du RDC, l'installation de la fibre, la création d'un CVS (conseil de vie sociale).

Un nouveau logo pour la commune

En 1990, le conseil municipal confiait à M. André Sarrazin, un archiviste départemental la mission de créer un blason pour la commune.

La signification de ces armoiries est la suivante :

« D'argent à trois macles de gueules, à la bordure partie d'azur à six fleurs de lys d'or et de gueules à six tours d'or ».

Cette explication peut paraître bien floue pour les non-initiés. Voici donc la justification :

L'écu central (les losanges) rappelle celui des Du Puy du Fou de la Sévrie longtemps Seigneurs des Cerqueux.

Les fleurs de lys rappellent les armes de l'Anjou tandis que les tours rappellent celles du Poitou.

Azur = bleu, Gueule = rouge.

Pourquoi réfléchir à un logo ?

Bien que trouvant ce blason très beau, la commission communication a souhaité rajeunir sa communication et profite de la création du nouveau site Internet, de l'installation d'un panneau lumineux pour créer un logo. La commission souhaite à travers ce visuel mettre en avant ses services, ses entreprises innovantes, ses infrastructures, ses nombreuses associations. En quelques mots ... son dynamisme.



La conception de ce logo a été confiée à Jade Charrier, une étudiante en graphisme. Après avoir entendu les souhaits des élus, elle a fait plusieurs propositions. Floriane, la fille de Michel Le Breton, a également proposé un logo.

Nous vous invitons à donner votre avis sur les trois projets suivants.

Ces trois propositions sont pour l'instant des ébauches. Votre retour permettra de finaliser la proposition sélectionnée pour obtenir ensuite un logo finalisé

Pour cela, nous vous proposons de renvoyer le coupon réponse avec votre classement au secrétariat de mairie pour le 15 avril prochain.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Proposition 1



Proposition 2



Proposition 2

Enquête sur le logo—Coupon-réponse

A renvoyer au secrétariat de mairie avant le 15 avril 2021 (possibilité d'envoi par mail à mairie.cerqueux@orange.fr)

Merci d'indiquer votre classement en indiquant dans la case en face les propositions. 1 étant le logo que vous préférez et 3, celui que vous aimez moins.

Proposition 1	
Proposition 2	
Proposition 3	